

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement



Afin de recueillir les avis des habitants de Val Parisis sur les actions menées contre les nuisances sonores, la communauté d'agglomération organise une consultation citoyenne du 3 janvier au 7 mars 2022.

▼ Contenu

L'agglomération vous consulte !

Pour lutter contre les nuisances sonores sur son territoire, l'Agglomération poursuit l'élaboration de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Après le diagnostic et la planification des actions à mener, une consultation citoyenne est organisée du 3 janvier au 7 mars 2022.

[En savoir plus](#)

► Liens utiles